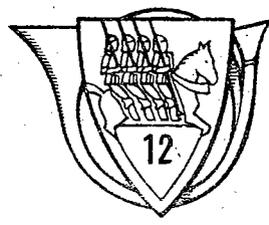


N° 14  
*[Signature]*

4<sup>th</sup> - Mai 1963  
Retour du 12<sup>e</sup> diod. à Sebay

AMICALE DES ANCIENS



DU 12<sup>E</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS

## S O M M A I R E

- LE RETOUR du 12ème CHASSEURS à SEDAN . . . . .	Page 2
- RECEPTION des OFFICIERS et SOUS-OFFICIERS du 12ème CHASSEURS . . . . .	6
- COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 23 Février 1963 . . . . .	10
- LISTE des MORTS de la GUERRE 1939-1945. . . . .	12
- NOTRE CARNET de FAMILIE . . . . .	13

à

o o

La correspondance doit être adressée :

- a) - pour les membres de la Section de ROUEN : à Monsieur  
Jean LEGRIS, 16, rue de la République à ROUEN (S. Mme)
- b) - pour les membres de la Section de SEDAN : à Monsieur  
Martial MOYEN, 38, Av. des Martyrs de la Résistance  
à SEDAN, ou à :  
Monsieur le Commandant de GRETRY, 27, Av. Philippoteaux  
à SEDAN.

o

o o

Les cotisations, pour les membres de la Section de SEDAN,  
peuvent être remises directement au Trésorier, ou versées au  
C.C.P. 415-94 - CHALONS-sur-MARNE - à l'intitulé suivant :  
AMICALE ANCIENS du 12ème REGIMENT de CHASSEURS, SEDAN

o

o o

LA VITALITE d'une Amicale dépend du nombre de ses Membres  
payant régulièrement leur cotisation et assistant à ses réunions.

AIDEZ-NOUS à la rédaction de notre bulletin en nous adres-  
sant des anecdotes, des histoires vécues amusantes ou des nouvelles  
pouvant intéresser notre grande famille.

I M P O R T A N T -

L'envoi du bulletin n'est pas une preuve que vous êtes à  
jour dans le règlement de vos cotisations.

Nous prions les retardataires de se mettre en règle  
rapidement.

## LE RETOUR du 12ème CHASSEURS à SEDAN

---

Un évènement important a marqué l'année 1963 dans l'esprit des membres de notre Amicale : la reconstitution du 12ème Régiment de Chasseurs dans son ancienne garnison.

Après un an de présence à Sedan, le 1er Hussards Parachutistes était remplacé par le 21ème Régiment de Spahis dont les premiers éléments arrivaient dans notre ville dès le 2 Novembre 1962.

Sous le commandement du Lieutenant-Colonel CALVEL, il s'installait : l'E.M. et deux escadrons au quartier Fabert et un escadron à celui d'Asfeld.

Le 21ème Spahis, arrivé directement d'Algérie, était destiné à échanger ses calots rouges contre les bérets noirs et son écusson contre celui du 12ème Chasseurs. Dès le 12 Janvier cet échange était effectif.

Le nouveau Régiment a conservé la même formation, soit : 3 escadrons à 4 pelotons. Chaque escadron est armé de 18 chars E.B.R. Ces chars légers peuvent rouler sur 8 roues et atteindre des vitesses importantes.

Ils sont puissamment armés. Leur utilisation principale s'exerce dans des missions de reconnaissance.

C'est le 21 Janvier qu'a eu lieu la très émouvante prise d'armes au cours de laquelle s'est faite la remise de l'Etendard qui porte, ainsi que nous le savons, les noms de JEMMAPES 1792, AUSTERLITZ 1805, PUEBLA 1863, AISNE 1917, AVRE 1918.

ALGER 1931

Le Régiment est rassemblé dans la Cour d'Honneur du Quartier Fabert, devant les vieux bâtiments : les escadrons à pied en première ligne, derrière eux les chars E.B.R. La fanfare du Régiment et la musique de la 6ème Région placées en équerre masquant le corps de garde et la grande grille d'entrée.

Devant l'ancienne carrière, face au Régiment et de part et d'autre d'un mât où flottent les couleurs, deux emplacements sont réservés : l'un pour les autorités et les invités, l'autre pour les anciens de l'Amicale du 12ème Chasseurs.

Le groupe des autorités comprend, entre autres, Monsieur HAYEM, Préfet des Ardennes, Monsieur FREUND, Sous-Préfet de Sedan, Madame CARDOT, Sénateur des Ardennes, Vice-Président du Sénat, le Général d'Armée NOIRET, député des Ardennes, Monsieur GOCHARD, Maire de Sedan, accompagné de plusieurs conseillers municipaux, le Colonel LE HENRY, Commandant la Subdivision des Ardennes et de nombreuses notabilités militaires de la Ville et de la Région.

Précédée de son fanion, l'Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs, de son côté, forme un groupe compact, qui l'aurait été bien davantage sans le froid intense et surtout le verglas qui régnaient ce jour-là. On note la présence d'une quarantaine de membres dont certains venus des environs de Sedan et même de plus loin.

Il est 10 h.30, le Général MASSU, Gouverneur de Metz et Commandant de la 6ème Région militaire fait son entrée au quartier. Il est accompagné du Général GOUJON, commandant la 8ème Division et du Général PIN, commandant la 10ème Brigade. La fanfare fait retentir les sonneries réglementaires.

Le Général MASSU passe le régiment en revue puis vient se placer au milieu de la cour, face aux escadrons, avec le Lieutenant-Colonel CALVEL qui, d'une voix forte, prononce l'allocution suivante

"Officiers, sous-officiers, brigadiers chefs, brigadiers trompettes et cavaliers du 12ème Régiment de Chasseurs ressuscité, vous allez être présentés pour la première fois à votre nouvel étendard, que je vais recevoir des mains du Général MASSU, commandant la 6ème Région Militaire.

"Symbole de la Patrie que nous devons défendre, pour l'honneur et la grandeur de laquelle nous devons être prêts à tous les sacrifices, il recèle en outre dans ses plis tout un passé de gloire que je vais retracer brièvement devant vous.

"Créé en 1788 sous l'Ancien Régime, à partir des Chasseurs de Fischer qui, avec les Houzards, constituaient la Cavalerie Légère de l'époque, le 12ème Chasseurs est un régiment soudé et cohérent lorsqu'éclate la tourmente révolutionnaire. Fidèle à la Nation dont il est issu, il est au complet au grand jour de Valmy qui, par la victoire de nos armes, va marquer l'avènement d'une ère nouvelle.

"Par sa fière attitude, son comportement sous le feu, ses charges brillantes contre les éléments qui tentent de tourner nos positions, il rassure les engagés de fraîche date qui composent la majorité de l'Armée Française et leur inspire cet esprit de décision qui fera reculer les soldats de Brunswick.

"C'est le point de départ de l'épopée des Guerres de la Révolution et de l'Empire, épopée où, à chaque bataille, le 12ème est présent et où, sabre au poing, il conquiert de haute lutte sa large part de gloire sous des chefs légendaires de la légère d'alors qui ont noms Montbrun et Pajol.

"Deux noms de victoires inscrites à l'Etendard commémorent cette époque : Jemmapes 1792, Austerlitz 1805.

Pour vous donner une idée de la bravoure de nos Grands Grands Anciens, je vous citerai le fait d'armes du maréchal des logis Scoubart qui, le 17 Juin 1807, au lendemain d'Eylau, dans la poursuite qui suivit la Bataille, alors qu'il était en pointe d'avant-garde à la tête d'un brigadier et de six chasseurs, chargea tout ce qu'il rencontra sans s'occuper du nombre et, lancé à la poursuite de l'arrière-garde d'un Corps Prussien en retraite, sabrant des groupes de 50 à 100 cavaliers qui tentaient de résister, permit par sa seule action, au Régiment qui le suivait de loin, de capturer 2.000 prisonniers.

"L'ère napoléonienne close, le Régiment, toujours actif, participe glorieusement en 1830 au débarquement de Sidi-Ferruch, au combat de Staoueli et à la prise d'Alger.

"A l'accession au pouvoir de Napoléon III, le 12ème est alors en Algérie et combat sur les confins algéro-marocains.

"De ce fait, il ne participe pas aux campagnes de Crimée et d'Italie, mais au Mexique, il donne sa pleine mesure en chargeant et sabrant les partisans de Juarez et en inscrivant le nom de Puebla 1863 à l'Etendard.

"Puis vint la Guerre de 1870, partout où il est engagé, il prend et conserve l'ascendant sur l'ennemi. Il rompt à Sedan le Cercle de Fer qui veut se refermer sur lui, se replie sur la Normandie où il combat jusqu'au bout l'envahisseur, et c'est vaincu qu'il termine cette désastreuse campagne.

"1914 le trouve en garnison à Saint-Mihiel. Il est engagé dès les premiers jours dans la Bataille des Frontières et, immédiatement, il surclasse partout les éléments de Cavalerie qui lui sont opposés.

"Puis, lorsque la stabilisation des fronts ne lui permet plus de faire montre de ses vertus cavalières, il est mis à la disposition des divisions d'infanterie sous forme d'escadrons détachés isolément. Il réussit, grâce au sacrifice de ses officiers, gradés et Chasseurs à se distinguer encore dans cette forme ingrate de combat, puisqu'il mérite, après avoir perdu 179 des siens, tombés au champ d'honneur, d'inscrire les noms de "Aisne 1917 - Avre 1918" sur la soie de l'Emblème qui nous est remis aujourd'hui.

"En 1939, la mobilisation le trouve à Sedan où il fait partie de la 5ème Division Légère de Cavalerie. Le 10 Mai 1940, après avoir combattu à cheval les blindés allemands qui se ruent à travers les Ardennes, il recule pas à pas devant eux en faisant tête à chaque occasion en Argonne, sur l'Aisne et sur la Somme, leur causant de lourdes pertes..

"Il finit hélas, faute de renforts, exsangue et décimé à Valéry-en-Caux le 12 Juin 1940, après un mois de combats ininterrompus, ayant combattu pour l'honneur jusqu'au dernier homme et la dernière cartouche.

"Une citation à l'ordre de l'Armée sanctionne ce fait d'armes.

"Durant le siècle et demi de son existence, toujours sur la brèche, notre Régiment a fait montre en toute occasion des plus belles qualités de l'Arme.

"Courage, allant, audace, discipline, esprit de sacrifice.

"Ces traditions chargées de pures gloires sont désormais les vôtres. Haussez-vous moralement à la hauteur de cet héritage sacré qui nous impose avant tout des devoirs.

"C'est pourquoi je demande à chacun d'entre vous, lorsque retentira dans le recueillement la sonnerie "A l'Etendard", de faire intérieurement le Serment de rester, quelles que soient les circonstances, toujours dignes de vos glorieux anciens et de votre prestigieux étendard.

Après ce bref mais magistral résumé de l'action de l'ancien 12ème Chasseurs et ce vibrant appel à la discipline et à l'esprit de sacrifice, le Général MASSU annonce au Régiment qu'il va lui remettre son Etendard.

Par une attention touchante du Lieutenant-Colonel CALVEL, c'est le Président de l'Amicale, en l'espèce le Commandant de GRETRY, qui tend l'Etendard au Général MASSU, lequel le transmet au Lieutenant-Colonel CALVEL, qui, à son tour, le confie au Lieutenant BECHARD, porte-étendard entouré de la garde d'honneur.

Moment d'indicible émotion lorsque résonne la sonnerie à l'Etendard suivie de l'Hymne National.

Le Général MASSU procède ensuite à la remise au Commandant WEIL, du 12ème Chasseurs, de la croix d'Officier de la Légion d'Honneur et à celle de Chevalier au Capitaine FAIVRE d'ARCIER, du 9ème Hussards, également de la 10ème Brigade.

Puis c'est le défilé du Régiment précédé de sa fanfare et de la Musique de la 6ème Région Militaire qui entonne une marche militaire entraînante.

Les Escadrons partent de derrière les anciennes écuries de l'E.M.E. où ils ont été rassemblés. Emmenés par le Lieutenant-Colonel CALVEL, passent devant le groupe formé par les Généraux MASSU, GOUJON, PIN et le Commandant de GRETRY, que, par un autre témoignage d'égard aux anciens du Régiment, le Général MASSU a prié de se placer à sa droite.

Un à un les Escadrons disparaissent du côté des écuries du 4ème Escadron. La manifestation militaire est terminée. Elle est suivie par un vin d'honneur à la Salle d'honneur et au nouveau et très confortable Mess des Sous-Officiers qui a été édifié à l'emplacement du magasin à fourrage du 2ème Escadron.

Enfin, à 12 h.30, au Mess des Officiers, au Château-Bas, un déjeuner popote était servi, auquel étaient conviés quelques membres de l'Amicale.

Aucun discours ne fut prononcé à ces deux réunions, mais rendez-vous était pris pour une réception offerte par l'Amicale aux Officiers et Sous-Officiers du 12ème Chasseurs le 23 Février au Château-Bas.

### RECEPTION du 23 Février 1963

-----

Comme convenu, la réception donnée par l'Amicale aux Officiers et Sous-Officiers du 12ème Chasseurs a eu lieu dans les salles du Cercle de Garnison.

Remercions tout d'abord le Lieutenant-Colonel CALVEL de nous avoir accordé l'utilisation des locaux du Château-Bas, puis le Capitaine MAILHE, du 12ème Chasseurs, et nos amis LAMOTTE d'ARGY et CARPENTIER qui ont présidé à l'organisation matérielle de la réunion.

A l'heure dite les Anciens accueillaient le Lieutenant-Colonel CALVEL, ses Officiers et ses Sous-Officiers.

La réunion s'est déroulée tout de suite avec gaieté sous le signe d'une franche et déjà solide amitié.

Le Commandant de GRETRY prend la parole et prononce l'allocution suivante :

"Mon Colonel,

"Quand le Général NOIRET nous a dit la nouvelle que le 12ème Chasseurs devait renaître et à Sedan même, tous les Anciens du Régiment ont senti leur coeur bondir d'émotion.

"Je ne crains pas de dire que plus d'un Sedanais a éprouvé les mêmes sentiments. Vingt années de coexistence n'y sont pas étrangères.

Ainsi le 12ème Chasseurs a réintégré le quartier Fabert.

Ainsi nous revoyons notre cher et glorieux Etendard, soustrait en 1940 à sa capture par l'ennemi, à sa barbe, grâce au courage et au sang-froid de notre ami PAYRE.

"De nouveau, Fabert et Asfeld entendent résonner le refrain si familier à nos oreilles.

"A peine avons-nous besoin de fermer les yeux pour que surgissent devant nous les silhouettes de nos chefs les Colonels VERNIER, COLLET, de NOUAILLAN, disparus aujourd'hui, et LESNE que l'éloignement n'a pas permis d'être parmi nous le 21 Janvier, les silhouettes de nos Officiers, Sous-Officiers et Cavaliers, celles de nos élégants et fringants Anglois, la vue de nos écuries avec leur parfum si doux à notre sens olfactif de cavaliers.

"Nous revoyons le terrain de Daigny d'où, par les beaux matins d'été, se découvre la très riante vallée de la Meuse.

"Nous revivons nos chevauchées à travers collines et vallons des Ardennes toujours harmonieux été comme hiver.

"Enfin tout ce qui constituait notre vie de garnison d'avant-guerre d'entraînement intensif doublée d'une existence facile et agréable.

"Mais ! dans la nuit du 28 Août 1939, tout change.

"Le Régiment quitte son vieux quartier pour la vie plus agitée que l'on sait et qui se termine le 12 Juin 1940 à Saint-Valéry-en-Caux.

"Hélas ! c'est le drame, la fin !

"Le 12ème Chasseurs avait livré son dernier combat.

"Je tiens à rapporter ici le témoignage d'un Général Allemand sur le comportement du 12ème Chasseurs. Le Commandant BRUYANT, détaché à la 6ème B.C., fait prisonnier le 11 Juin 1940 est mis en présence du Général STUPNAGEL qui lui dit : "Monsieur, je vous plains d'être mon prisonnier; c'est un sort bien pénible pour un Officier. Avant que vous ne partiez pour l'Allemagne, je tiens à vous dire que vos cavaliers se sont admirablement bien battus. Si pour eux le même sort que le vôtre les attend, dites-leur un jour de ma part, toute l'admiration que j'ai pour eux; ils sont dignes d'être cavaliers".

"En raison de la personnalité de son auteur, c'est un hommage auquel nous ne pouvons être que très sensibles.

"Il a été dit que les Morts sont comme le trait d'union des vivants. Ce propos se confirme aujourd'hui pour nous, n'est-il pas vrai. Car vos morts et les nôtres se rejoignent dans nos coeurs. Ils sont notre trait d'union.

Autre trait d'union : l'Etendard du 12ème, car il est devenu le vôtre, comme il a été, j'ose dire qu'il est encore, le nôtre.

"C'est pour affirmer cette union que nous, les anciens du Régiment, nous sommes rendus de très grand coeur à votre invitation du 21 Janvier, au cours de laquelle vous avez demandé à l'un de nous de remettre l'Etendard au Général MASSU. C'est un honneur qui nous a profondément touchés et dont nous vous sommes infiniment reconnaissants.

"C'est pour affirmer cette union que nous vous avons demandé d'être des nôtres aujourd'hui.

"Beaucoup n'ont pu venir pour des raisons impérieuses d'ordre professionnel ou d'éloignement.

"Il en est d'autres absents pour toujours, hélas !

"Mais nous pouvons être sûrs que tous, présents ou absents, ont été hier en union de pensée à la cérémonie du 21 Janvier, comme ils le sont à l'heure où je vous parle.

"Mon Colonel et vous mes chers Amis,

"Vous venez d'éprouver l'amertume de quitter l'unité sous le prestigieux Etendard de laquelle vous avez servi, unité qui a participé à tant de combats glorieux et dans les rangs de laquelle tant de braves usèrent du droit d'être des héros.

"C'est une émotion que nous avons connue; elle est douloureuse.

"Aussi me fais-je l'interprète de tous les Anciens de l'Amicale pour vous dire la part qu'ils prennent à la vôtre, pour vous assurer de leur très cordial attachement. Puisse l'amitié que nous vous offrons atténuer, dans la mesure du possible, votre déception.

"Quoiqu'il en soit, c'est grâce à vous que le 12ème Chasseurs, avec des moyens différents, certes, va revivre dans son ancienne garnison et que ses éléments sillonneront allègrement les rues de Sedan sous les regards intéressés et admiratifs de ses habitants que vous ne tarderez pas à conquérir, si ce n'est déjà fait.

L'Ardennais est comme son climat. Il vous accueille avec froideur, mais arrive la chaleur du coeur plus rapidement que celle de la température.

"Je termine par deux souhaits :

"Celui, mon Colonel, de nous faire l'honneur d'accepter la Présidence d'Honneur de notre Comité actif.

"Celui, ensuite, que votre Régiment mène à Sedan la vie agréable que nous y avons connue.

"Je lève mon verre au cri de :

"Vive le 12ème Chasseurs !"

Le Lieutenant-Colonel CALVEL prend à son tour la parole et exprime ses remerciements en ces termes :

"Mon Commandant, mes chers Camarades et anciens,

"Mes cadres et moi-même sommes profondément touchés par votre délicate invitation qui permet de réunir aujourd'hui les Anciens du 12ème Chasseurs à cheval et ceux qui ont été désignés pour reprendre le flambeau et ressusciter ce beau et glorieux régiment.

"La chaude sympathie que vous nous marquez est une nouvelle manifestation de l'amitié que ne cesse de nous prodiguer la population Sedanaise depuis notre arrivée. Je vous en remercie, ainsi que de l'honneur que vous me faites en me nommant Président d'honneur de votre Amicale.

"Si nous avons eu une profonde émotion en abandonnant nos écussons de Spahis ainsi que les traditions qui faisaient jusqu'à ce jour notre fierté et qui nous étaient chères, soyez persuadés que c'est de tout coeur que nous avons fait nôtre désormais votre passé prestigieux et que nous avons repris de vos mains l'Etendard du 12ème Chasseurs.

"Je vous promets, Messieurs les Anciens, de maintenir intactes les traditions d'allant, de discipline et d'esprit de sacrifice que vous nous avez léguées et de faire en sorte, avec la foi et la bonne volonté des cadres et de la troupe, que vous soyez fiers de votre Régiment.

"La réunion d'aujourd'hui n'est, je l'espère, qu'un début. Je ferai de mon mieux pour multiplier les occasions de rencontres. Je serai toujours heureux d'accueillir chacun d'entre vous lorsqu'il en manifestera le désir, dans notre vieux quartier Fabert qui est toujours le vôtre et où demeurent pour beaucoup tant de chers souvenirs.

"Je lève mon verre à la prospérité de l'Amicale en souhaitant que Saint-Georges, patron de notre Arme, accorde longue et glorieuse vie au 12ème Régiment de Chasseurs ressuscité".

Sur ces mots très aimables du Lieutenant-Colonel CALVEL les coupes se levèrent et se vidèrent pour sceller les liens qui unissent dorénavant nouveaux et anciens. Puis les conversations s'échangèrent gaies et animées jusqu'à l'heure où chacun dû rentrer chez lui pour le repas du soir, heureux de cette réunion qui s'est

déroulée sous le signe d'une très franche et durable amitié.

c  
o o

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

de la SECTION de SEDAN, du 23 Février 1963  
-----

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale (Section de Sedan) a eu lieu le samedi 23 Février 1963 dans une salle de la Mairie de Sedan mise gracieusement à sa disposition.

Les Membres de notre Association étaient convoqués à 16 heures

Le Commandant de GRETRY qui préside déclare la séance ouverte à 16 h.30.

Il remercie les Membres présents et demande que soit observée une minute de silence en l'honneur des Morts de l'Amicale.

Puis il expose le rapport moral dont voici la teneur.

L'installation à Sedan du nouveau 12ème Chasseurs a eu pour conséquence directe de ranimer la flamme de l'Amicale. Il est vrai de dire aussi qu'un appel avait été fait, à tous ceux dont l'adresse était connue, en vue de réunir les fonds nécessaires pour la pose de deux plaques de marbre portant les noms des 98 tués de 1939-45. La preuve est faite que l'oubli n'est pas dans l'esprit des anciens, car il y a été répondu avec une très grande générosité. Dès le mois d'Octobre, les plaques étaient mises en place. Il y a lieu de se réjouir de cette marque de fidélité et de piété envers ceux qui ont tout donné.

Il est souhaitable que les liaisons retrouvées ne se relâchent pas et que l'Amicale maintienne la vitalité qu'elle vient de manifester.

Il est agréable de constater que dès l'arrivée du nouveau Régiment il s'est tout de suite établi entre les nouveaux et les anciens un courant de sympathie et d'amitié dont la première manifestation s'est concrétisée lors de la remise de l'Etendard.

Une deuxième réunion d'amitié doit avoir lieu après cette Assemblée au Château-Bas. Cette fois les nouveaux seront les invités des Anciens

En vue de symboliser cette union, le Président propose à l'Assemblée d'offrir au Lieutenant-Colonel CALVEL la Présidence d'Honneur du Comité actif de l'Amicale. Il est inutile de dire que cette proposition a reçu une approbation unanime soulignée par de vifs applaudissements.

Le Président donne la parole à notre ami Martial MOYEN, trésorier, pour l'exposé financier de l'exercice 1962, qui s'établit ainsi qu'il suit :

RECETTES -

Cotisations . . . . .	114	
Dons . . . . .	151	
Dons pour plaques des Morts 39/45	<u>2.555</u>	
Total des Recettes....		2.820,--

DEPENSES

Frais des réunions . . . . .	75,--	
" de correspondance . . . . .	48.30	
" d'obsèques . . . . .	416.55	
Tenue du C.C.P. . . . .	5,--	
Prime naissance . . . . .	20,--	
Cantine des Vieux . . . . .	50,--	
Bulletins 1962. . . . .	168.92	
Plaques des Morts 39-45 . . . . .	<u>1.307.15</u>	
Total des Dépenses....		2.090.92

Excédent des Recettes.	729.08
Report de l'exercice précédent	454.60

TOTAL A NOUVEAU..... 1.183.68

Caisse.....	69.98
C.C.P.....	735.07
S.G.....	378.63

1.183.68

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et l'Assemblée donne quitus de leur gestion aux Membres du Comité.

L'ordre du jour amène au renouvellement statutaire d'une partie du Comité.

Aucune nouvelle candidature ne s'étant présentée, la réélection des membres sortants a été approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée Générale close.

Tout le monde se dirige au Château-Bas pour la réception dont le compte-rendu a été donné plus haut.

o  
o o

Vous qui êtes membre de cette Amicale, avez-vous pensé à elle ce jour et qu'avez-vous fait pour elle ?

REFLECHISSEZ....

LISTE des CAMARADES MORTS pour la FRANCE au cours de la guerre 1939-1945, dont les noms figurent sur les plaques nouvellement posées au quartier Fabert.

-----

ADAM Armand	HUTTEAU Emile
ANGOT René	JAVET Victor
BACLET Brigadier-chef	LAFOSSÉ Roland
BAIJOT Sous-Officier	LAMY Henri
BARA Jean-Paul	LANCELEVEE René
BART Marcel	LE CAM André
BAZART Sous-Officier	LECERF Marcel
BECHUE Daniel	LEGRAND Sous-Officier
BELLET Roger	LEGROS Norbert
BENARD Eugène	LE MESLE Charles
BERNARD Serge	MAINIER Albert
BISSON Sous-Officier	MALA Paul
BODMER Brigadier	MALET Clément
BOULANGER Roger	MARSY Sous-Officier
BOUSREZ Sous-Officier	MARTIN Alcide
BRIZARD Sous-Officier	MEUNIER André
BROOKS Georges	MOENAERT Sous-Lieutenant
BULAND Victor	MOREL Daniel
CAMUZEUX René	NOBLE Jean
CARDON Auguste	PELLERENE Robert
CAROUGE Brigadier	PEON Eugène
CARTON Abel	PETIT Jean
COUETTE Raymond	POIRE André
COUETTE Brigadier	POMBOURQ Sous-Officier
DAL Lucien	PRUVOT Sous-Officier
DELEFOSSE Maurice	QUEMION Antoine
DEPORTE Norbert	RENE Julien
DEQUET Jean-Marie	ROCHER André
DELRIEU Edmond	ROY Jean
DEMARE Albert	RUBINSTEIN Brigadier
DEWAELE Georges	SAUTREUIL Jean-Paul
DORANGE Lieutenant	SIMON Henri
DROUARD Georges	SIMONUTTI Libéro, Jacques
DUJARDIN Marcel	SOREL Brigadier-Chef
DUMANGE Paul	TAUPIN Georges
DUROSAY Bernard	TREGUER Raymond
EUDIER René	TZIRULNIC Itzic
FOURCART Brigadier-Chef	VALLERY Albert
FREGARD Léon	VERDURE Georges
FUSTINONI Charles	CAZE Henri
GAUTHEROT François	COURCOL Vital
GILLOTIN Léon	DELAPORTE Ernest
GUILLAUME Brigadier	FERREIRA François
HELLOUIN Robert	FOUILLEN William
HEMERLE François	FOURNIER Brigadier-Chef
HERVIEUX Albert	MICHON René
HONS Georges	MORANDEAU Sous-Officier
HUBERT Brigadier-Chef	RICHER Chef d'Escadron
HUSSON Georges	VERDURE Eugène

- NOTRE CARNET de FAMILIE -

-----

M A R I A G E S - 25 Avril 1962 à SEDAN - Mademoiselle Noëlle  
DUTERQUE avec Monsieur Jacky PIERRARD.

Félicitations aux parents et meilleurs voeux de bonheur  
aux jeunes époux.

N A I S S A N C E S - Notre ami CHARLOT (à ORLEANS) nous a fait  
part de la naissance d'un fils, Michel, le 4 Août 1962.

Tous nos compliments et nos souhaits de prospérité.

N E C R O L O G I E - Le 23 Mars 1962, décédait à Charleville,  
dans sa 72ème année, notre camarade Gabriel EZANNIC. Il était  
Médaille Militaire. L'enterrement a eu lieu à Matton le  
26 Mars 1962.

Nous avons également appris le décès, le 17 Novembre 1962,  
à 84 ans, du père de notre ami GERARD de Boulogne-sur-Seine.

Nous renouvelons à la famille de Monsieur EZANNIC, à notre  
ami GERARD et à sa famille, nos sentiments de condoléances.

Le corps de notre camarade Jean MANET, dont nous avons  
signalé le décès dans notre dernier bulletin, a été ramené au  
cimetière de Balan, le 6 Juillet 1962.

P R O M O T I O N - Nous avons relevé au J.O. du 11 Février 1962,  
la promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur, de  
notre ami le Commandant PAJEAN Etienne, par décret en date du  
1er Février 1962.

Nos sincères félicitations.

S U C C E S S C O L A I R E S - Ont passé avec succès les examens suivants :

Baccalauréat 2ème partie - Math.élé. - Jean-Pierre PIERRET  
lère partie - A' - Jean-Claude MOYEN

B. E. P. C. - Jacques MARX  
Jean-Pol DUTERQUE

D E R N I E R E M I N U T E - Nous venons d'apprendre le décès, le 22 Avril  
1963, du Colonel BOUHET à LAMBRAS (Dordogne)

Nous reviendrons sur cette triste nouvelle et adressons à  
Madame BOUHET et toute sa famille, nos bien douloureux senti-  
ments de condoléance.

-----

SIGNALEZ-NOUS les évènements heureux ou malheureux survenus  
dans votre famille. Ils intéresseront nos amis.

M E R C I .